



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

M.400

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**MAINTENANCE:
SYSTÈMES DE TRANSMISSION INTERNATIONAUX
(ANALOGIQUES)**

**REPÉRAGE DANS LES SYSTÈMES
SUR FAISCEAUX HERTZIENS OU
SUR LIGNES EN FILS AÉRIENS**

Recommandation UIT-T M.400

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation M.400 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule IV.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

**REPÉRAGE DANS LES SYSTÈMES SUR FAISCEAUX HERTZIENS
OU SUR LIGNES EN FILS AÉRIENS**

Dans le cas d'un faisceau hertzien avec multiplexage par répartition en fréquence, on considère la disposition des voies, des groupes primaires, secondaires, etc., dans la bande de base appliquée à ce système pour être transmise par lui.

En vue de favoriser l'interconnexion directe, le CCITT et le CCIR ont collaboré à la rédaction de la Recommandation G.423 [1], d'où il ressort que le repérage des voies, des groupes primaires et secondaires, etc., de téléphonie, du système sur faisceaux hertziens, se fait selon les indications données dans les Recommandations M.320 à M.390.

De même, on applique aux systèmes à courants porteurs sur lignes en fils aériens procurant au moins un groupe primaire à 12 voies les mêmes règles qu'aux systèmes en câble.

Référence

- [1] Recommandation du CCITT *Interconnexion dans la bande de base de faisceaux hertziens à multiplexage par répartition en fréquence*, tome III, Rec. G.423.